80e ANNEE. — N° 30. DIMANCHE 10 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Oui, l'Europe est malade d'Hitler comme elle le serait de la peste ou du choléra. Gare à la contagion !
Et telle devrait être la leçon que M. Summer Welles rapportera d'Europe au Président américain.

Ainsi M. Sumner Welles a visité successivement Mussolini, puis la bande à Hitler. Il écoute à présent Edouard Daladier en attendant d'aller entendre Chamberlain ! Quel quatuor ! Et quelle cacophonie !

Qu'il ait prêté la même oreille aux uns et aux autres, c'est, paraît-il, la preuve même de son impartialité !

*

Voilà justement ce qui nous choque ! Elle nous est offensante, cette impartialité, qui pourrait nous laisser croire que les Etats-Unis ne font aucune différence entre les Boches et nous, si nous ne savions quels sont leurs sentiments et si les appels mêmes du Président Roosevelt ne nous avaient confirmé qu'il a très bien discerné de quel côté se trouve le crime et de quel côté le droit.

Nous ne demandons à personne de nous décerner des brevets de noblesse et de vertu. Nous savons qui nous sommes et que nos alliés comme nous sont engagés au service de la plus grande cause. Nous savons aussi qui sont nos ennemis et qu'ils représentent ce qu'il y a de plus détestable dans l'humanité, tout ce qui subsiste en elle de la primitive bestialité, ses pires instincts de rapine et de sang ! C'est pourquoi tout traitement d'égalité aurait beau nous être présenté comme un miracle d'équité, il nous apparaîtrait comme une injure. L'impartialité peut être parfois le comble de l'injustice.

*

Quel dommage, vraiment, que l'éminent envoyé de Roosevelt n'ait pu aller enquêter aussi à Prague et à Varsovie ! Là, il aurait vu, de ses yeux vu, l'hitlérisme à l'œuvre, le germanisme à l'action. Et son impartialité aurait eu beaucoup de peine à chercher du côté franco-anglais quelque chose d'équivalent à cette besogne de sauvagerie.

Quel dommage encore que sa mission d'information ne l'ait pas conduit jusqu'en Finlande. Dans les ruines fumantes de Viborg et d'Helsinki, il aurait surpris sur le fait comment le bolchevisme comprend et pratique sa doctrine de libération des peuples !

Et il aurait rassemblé ainsi tous les éléments d'une documentation sérieuse pour permettre à son grand Président d'apprécier les bienfaits qu'apporterait au monde la fraternelle domination des bolchevistes et des hitlériens !

*

Ce n'est pas de notre côté qu'on opprime, qu'on ravage et qu'on massacre ! Et comme les Etats-Unis sont un pays qui a le souci du bien et du droit, comme ils désirent voir, suivant l'expression même du Président Roosevelt au Pape, s'établir entre les peuples « une paix de moralité et de justice », ils auraient pu se rendre compte de quel côté ils peuvent l'attendre en voyant comment nos ennemis la préparent par l'expropriation des vaincus et la spoliation des victimes qu'ils ont lâchement assaillies !

Et cela eût confirmé le Président Roosevelt dans une idée qu'il semble avoir déjà eue, à savoir que la guerre actuelle est un conflit entre les défenseurs de la civilisation et les hordes de la Barbarie.

*

Dans une telle lutte où est engagé le sort des peuples libres et d'où dépend pour de longs temps l'évolution des sociétés, il est déjà bien difficile de rester neutre. Il n'est pas possible de demeurer impartial.

Le neutre est celui qui décide de ne pas se battre et qui accepte, par conséquent, en refusant son appui à la Finlande, de favoriser la Russie. C'est déjà quelque chose que l'on peut admettre sans être obligé de l'admirer. Mais si, à cette inaction devant le crime, le neutre prétend ajouter ce qu'on appelle l'impartialité, c'est-à-dire le refus de juger, de prendre parti dans sa conscience et dans sa parole, de distinguer entre le criminel et la victime, alors cela dépasse le consentement passif au mal pour devenir une sorte de complicité... qu'on n'ose pas dire morale.

Et l'on peut tout attendre du grand peuple américain excepté quelque chose de ce genre ! Il peut rester neutre, il ne peut pas rester impartial.

*

D'ailleurs avec Hitler la neutralité est une protection aussi illusoire que ses traités et ses serments. Il y a son bon plaisir qui n'admet pour valable que ce qui lui plaît. Ce n'est pas à l'homme qui a rêvé de dominer l'Europe puis le monde qu'on peut faire admettre le respect d'une règle susceptible de contenir ou de limiter son despotisme.

Nous ne savons pas ce qu'il a dit à M. Sumner Welles, mais de quelque tartuferie qu'il ait essayé de la voiler, sa pensée est facile à connaître. Elle est écrite en lettres de boue et de sang dans les actes qu'il a déjà accomplis. Ses coups de force, ses parjures, ses brigandages ont fait d'innombrables, d'immenses malheurs. Ils disent assez son pouvoir de malfaisance...

Oui, l'Europe est malade d'Hitler comme elle le serait du choléra ou de la peste. Gare à la contagion.

Et telle devrait être la leçon que M. Sumner Welles rapportera d'Europe au Président américain.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Comment nous colonisons

M. Virginio Gayda décrivait récemment la formation de l'Empire colonial français comme un accaparement des terres, comme la recherche de moyens pour enrichir nos banquiers et nos commerçants, bref, comme une œuvre qui tenait plus de la rapine que de la colonisation. Dans son égoïsme, la France n'aurait même pas réussi à préserver du dépeuplement les races autochtones de ses possessions d'outre-mer, où l'auteur se plait à signaler l'insuffisance des services d'hygiène et de santé.

Lorsque la France est accusée de dépeupler les territoires placés sous son contrôle, il est opportun de rappeler quelques faits.

En 1830, la population indigène de l'Algérie, d'après les estimations, était de 1.500.000 à 2 millions d'habitants. Elle passe à 2.328.000 en 1856 et à 6.036.000 en 1936, triplant presque pendant cette dernière période de 80 ans, exemple d'un des plus rapides accroissements qu'il y ait au monde.

En Tunisie, où la population indigène était estimée en 1881 au chiffre de 1.500.000, on note à l'heure actuelle une augmentation de 900.000 habitants, soit au total : 2.400.000 environ.

Au Maroc, la date relativement récente de la pacification complète et des premiers recensements précis ne permet pas de chiffrer avec une certitude suffisante l'accroissement qui s'est certainement manifesté avec la même ampleur.

En Afrique noire, la population s'accroît rapidement, grâce surtout à la mise en train d'un très important programme d'assistance médicale aux indigènes. Par exemple, au Cameroun, ex-colonie allemande, qui, depuis le début du XXe siècle, se dépeuplait en raison surtout des ravages croissants causés par la maladie du sommeil et où, en 1925, 25 % des indigènes étaient contaminés, la lutte fut entreprise à cette époque et le dépistage constant de la maladie permit en 1938 de réduire ce taux de 25 % à 1 %.

En Indochine, il existe, plus qu'en Afrique du Nord, un problème de surpeuplement ; la population en effet est inégalement répartie ; dans les régions fertiles de l'Annam et du Tonkin, elle augmente très rapidement et atteint dans plusieurs provinces une densité de 500 habitants au kilomètre carré, une des plus fortes de la terre. Là encore des créations sanitaires ont enrayé les épidémies et plus particulièrement la mortalité infantile qui était considérable. Les crédits affectés aux œuvres d'assistance médico-sociale ont doublé en 20 ans et les résultats obtenus montrent l'importance de l'effort entrepris.

Entre 1924 et 1939, la population totale de l'Empire français d'outre-mer est passée de 60 à 80 millions d'habitants, augmentant de plus de 15 % dans l'ensemble et plus particulièrement de 26 % en Algérie, 25 % en Tunisie, 22 % en A.E.F. et au Cameroun, 21 % en Indo-Chine, 13 % à Madagascar, 10 % en A.O.F.

L'accusation de ne pas préserver nos possessions du dépeuplement est donc insoutenable. La France n'a pas cessé d'améliorer les conditions d'existence des peuples de son Empire. Le loyalisme de ceux-ci et le concours qu'ils apportent à la Métropole témoignent de leur reconnaissance.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le Sénat a repris la discussion des interpellations Hachette sur l'organisation économique en temps de guerre, et de M. Caillier, sur la nécessité de développer nos exportations à l'extérieur.

MM. Toyrions, Constant, Hachette et de Weindel présentent diverses observations. M. Eibi parle en faveur des agriculteurs. Il demande qu'on mette à la disposition de l'agriculture des soldats des dépôts qui seraient placés par équipes dans les fermes et payés aux pièces.

La discussion des interpellation étant terminée, après quelques mots du ministre du Commerce, le Sénat vote un ordre du jour de confiance au Gouvernement.

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre a repris la discussion des interpellations agricoles. M. Candace demande que l'on fasse davantage appel aux ressources des colonies. M. Roy parle de la question des réquisitions et se plaint de la façon dont elles sont faites. M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat, montre combien il est difficile de concilier les intérêts de la défense nationale avec les besoins de l'agriculture. Il indique avec quelle prudence, le président du Conseil a dû agir pour sauvegarder à la fois les uns et les autres.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, dit que l'armée possède actuellement les stocks indispensables de ravitaillement. Quant à l'approvisionnement civil, il s'opère sous le contrôle et par l'intermédiaire de groupements d'achats et de répartitions.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion des interpellations agricoles. MM. Bud, Claudet, Bérenger présentent diverses observations auxquelles répond brièvement M. Queuille.

La discussion des interpellations étant jour pur et simple avec signification de confiance dans le Gouvernement est adopté à l'unanimité des 517 voix.

L'envoyé du président Roosevelt à Paris

M. Sumner Welles, chargé de mission en Europe par le président Roosevelt, est arrivé à Paris jeudi.

Il a reçu les représentants de la presse française et anglo-américaine.

Dans une brève déclaration, il a rappelé que le but et la nature de son voyage en Europe ont déjà été clairement définis par le président Roosevelt et que, en visitant Rome, Berlin, Paris et Londres, il n'a d'autre objet en vue que de rendre compte au président Roosevelt de la situation actuelle de l'Europe.

Il a ajouté qu'il considère comme rigoureusement confidentielles toutes les informations déjà recueillies par lui ou qu'il allait recueillir et qu'il n'en ferait part qu'au président Roosevelt.

Il a dit, en particulier, qu'il séjournerait encore quelques heures, la semaine prochaine à Paris, en revenant d'Angleterre et qu'il passerait environ deux jours à Rome avant de s'embarquer pour les Etats-Unis.

Déclarations de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud a été entendu par la Commission des finances de la Chambre sur la situation de la trésorerie et sur les décrets-lois d'ordre économique pris le 29 février.

L'exposé du ministre des finances a produit sur l'assistance une profonde impression.

M. Paul Reynaud a montré que la situation financière de la France est excellente et que notamment la trésorerie a résisté d'une manière inespérée à la violente secousse de la mobilisation et aux dépenses nécessités par le financement de la guerre.

M. Paul Reynaud a justifié pleinement ensuite les mesures de restriction adoptées il y a quelques jours, en montrant les difficultés de la situation économique qui résultent du déséquilibre entre la consommation et la production, ce qui entraîne la hausse des prix, de même que les achats à l'étranger en devises.

Les pertes navales du Danemark

Depuis le début de la guerre, le Danemark a eu 26 bateaux coulés, dont 21 vapeurs et 5 bateaux de pêche.

Le tonnage total perdu se monte à 80.000 tonnes.

280 marins danois ont péri au cours de ces naufrages.

Les traîtres de Stuttgart condamnés à mort

Paul Ferdonnet et André Obrecht, les deux traîtres de la radio de Stuttgart, ont été jugés mercredi, dans une procédure de contumace, par le 3e tribunal militaire de Paris.

Ferdonnet avait fondé en 1934 une agence d'informations, l'agence Prima, qui avait un bureau à Paris et un autre à Berlin. A l'évidence de tous les témoins, il vivait des subsides du Reich.

Obrecht, qui fut condamné plusieurs fois pour faux et usage de faux, alors qu'il était maréchal des logis vaguemestre au fort de Vincennes, prit la fuite en 1921 et partit pour l'Allemagne. Il faisait partie du service d'espionnage allemand à Munich, spécialement chargé de recruter des agents en Alsace.

Les deux accusés sont condamnés à la peine de mort.

La guerre navale

M. Campinchi, ministre de la marine, a dressé le bilan de 6 mois de guerre navale. Pas un navire de guerre français n'a été coulé par les Allemands.

Les sous-marins, les avions, les mines de nos adversaires ont réussi à couler quinze navires de commerce français jaugeant 71.511 tonnes. Mais si l'on tient compte des entrées en service de bâtiments de commerce nouveaux, ainsi que de l'incorporation dans la flotte commerciale française des captures faites sur l'ennemi (18.000 tonnes), la diminution du tonnage marchand de notre pays n'a pas atteint la proportion de 2 %.

Mais, par contre, le nombre de sous-marins allemands coulés par nos forces de patrouille en mer et de l'air est de 12.

Communiqué officiel

N° 372. — Activité marquée des patrouilles françaises et allemandes sur le versant est des Vosges.

N° 373. — Echec d'un coup de main ennemi dans la région du sud-ouest de la Nied.

EN PEU DE MOTS...

— Un avion de combat de la Royal Air Force a abattu, jeudi, un avion ennemi au large du Nord-Est de l'Ecosse.

— Le paquebot géant « Queen-Elisabeth », de 85.000 tonnes, a effectué la traversée de l'Atlantique à l'insu de l'Allemagne et est arrivé en vue de New-York.

— De Londres, on annonce qu'actuellement, 110.000 tonnes de charbon allemand sont en dépôt à la base de contrôle de la contrebande de Deal.

— En Suède, des soldats du régiment d'artillerie de Stockholm, ont donné leur adhésion au projet présenté par un régiment d'infanterie de province pour demander au roi l'exclusion des communistes de l'armée suédoise.

— Par décret, 29 prud'hommes communistes de Périgueux sont relevés de leurs fonctions.

NOS ÉCHOS

Bonne raison.

Ce richissime Américain qui vient passer, chaque année, trois mois en France, n'a rien changé à ses habitudes. Il est arrivé l'autre matin à l'hôtel et a commencé par mettre dans la main du portier qui le saluait avec un large sourire un billet de cinquante dollars.

— Pour boire à ma santé.

Tout en remerciant, le portier a fait une petite grimace :

— Pas content ? demande l'Américain.

— Oh ! si fait, monsieur Jones, mais l'an dernier monsieur m'avait donné cent dollars.

— Je sais... je sais..., mais cette année ma santé est bien meilleure ! explique, sans broncher, le touriste.

Défense passive.

— Votre lumière filtre ! déclare le chef d'îlot à cet habitant du rez-de-chaussée.

— Elle filtre ? Par où filtre-t-elle ?

— Elle passe sous la porte !

Alors, l'autre :

— Vous avez peur que les avions allemands viennent en rampant ?

Solution.

Un Tommy, très beau garçon, a noué une idylle avec une jeune fille de la petite ville où il est actuellement au repos.

— Comment faites-vous quand vous êtes ensemble, puisque tu ne comprends pas un mot de français ? demande un camarade un tantinet jaloux.

— Rien de plus simple, répond le don Juan. Nous ne parlons pas.

Un vers actuel.

En mars 1820 (il y a 120 ans) l'Odéon donnait la première représentation d'une tragédie en cinq actes et en vers de Charles Brifaut : *Charles de Navarre*, dans laquelle on trouvait ce vers, plus actuel que jamais :

Oublions les partis, ne voyons que la [France.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONTRE LA HAUSSE

Comme on le sait, le Gouvernement vient de prendre des mesures restrictives pour organiser l'économie de guerre. Toutes sont certainement nécessaires, mais il y en a une, notamment, qui sera bien accueillie par le public.

Depuis plusieurs jours, on a pu constater avec un étonnement justifié que le prix de diverses denrées avait subi une hausse qui, on l'avouera, n'était pas normale.

Des plaintes ont été portées et des surveillances ont été établies pour pincer les coupables.

C'est ainsi, comme nous l'avons mentionné dans notre précédent numéro, que le Commissaire de police d'Agen a saisi des volailles que des propriétaires mettaient en vente, sur le marché, au prix de 75 francs la paire, et a dressé procès-verbal aux vendeurs.

Eh ! bien, au nombre des mesures que vient de prendre le Gouvernement, il y en a une qui vise les auteurs de « majoration des prix ».

Elle précise qu'aucune « majoration ne sera tolérée sans autorisation spéciale sur les prix pratiqués le 1er septembre 1939 ».

C'est net, car elle indique qu'à l'avenir une surveillance sera organisée sur les prix de vente des marchandises, et que toute hausse injustifiée sera rigoureusement réprimée.

De cette façon prendra fin cette course à la hausse qu'on constate depuis quelques jours et il n'y a qu'un vœu à formuler, c'est que la mesure prise par le Gouvernement soit appliquée !...

L. B.

ALLOCATIONS FAMILIALES

M. René Besse, Député du Lot, Ministre des Anciens Combattants, vient de recevoir de M. le Ministre du Travail la lettre que nous publions ci-dessous :

« Monsieur le Ministre et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande d'agrément présentée par la Caisse départementale d'allocations familiales des travailleurs indépendants du Lot.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un décret, qui est actuellement en préparation, va intervenir prochainement pour déterminer les conditions que devront remplir les Caisses de compensation d'allocations familiales de travailleurs indépendants pour obtenir l'agrément et la procédure à suivre pour l'instruction des demandes d'agrément.

« La demande d'agrément de la Caisse du Lot ne pourra donc être examinée utilement qu'après la publication de ce décret.

« Je ne manquerai pas de vous informer alors de la suite qui sera donnée à cette demande.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération. — *Le Ministre, signé :* POMARET. »

Intendance

Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de l'Intendance au grade de sous-lieutenant d'administration et affectés à la 17e région MM. les sous-lieutenants d'administration de réserve du service de santé : Rachou, Decamps et Galabert.

Office supprimé

L'Office notarial de Saint-Cirgues (Lot) dont feu M. Lavergne était titulaire est supprimé.

Pas d'Annuaire Téléphonique en 1940

M. Jules Julien ministre des P.T.T. a décidé que l'annuaire ne paraîtrait pas pendant la durée de la guerre. Seule sera éditée une petite brochure qui donnera les noms des nouveaux abonnés. Ainsi seront économisés plus de 4 millions de kilos de papier.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Rycemans (Maurice-Joseph), manœuvre, né le 23 décembre 1900 à Malines (Belgique) et Lavastrou (Marie-Madeleine), sa femme, née le 1er janvier 1904 à Gagnac (Lot), y demeurant.

Vacances de Pâques scolaires

Les vacances scolaires de Pâques commenceront dans l'enseignement secondaire le dimanche 17 mars et les cours reprendront le lundi 1er avril.

Les terres des agriculteurs aux armées

Communiqué de la Direction des Services Agricoles

Les exploitations des agriculteurs « aux armées » recourent au service de l'entr'aide qui, dans chaque commune est assurée par tous les cultivateurs valides et est organisée par le Comité Communal de la production agricole qui fixe à chacun de ces hommes ses attributions respectives.

Moyennant un salaire fixé par le Comité Communal, les « mobilisés à la terre » doivent fournir, chaque semaine, un certain nombre de journées de travail dans les exploitations de leurs camarades mobilisés « aux armées ». Leur effectif est renforcé par les cultivateurs permissionnaires mobilisés dans les formations du territoire.

Bien que ces mobilisés à la terre aient chez eux-mêmes de gros travaux à exécuter, il faut tenir compte que c'est pour eux un devoir sacré d'aider dans leurs travaux les familles de leurs camarades ; en raison du manque de main-d'œuvre et des besoins du ravitaillement, ils ne pourront exécuter chez eux que les travaux les plus urgents, les plus indispensables et s'ils ne peuvent en ces temps-ci les fignoler minutieusement, du moins ils permettront d'assurer la mise en culture avec les moyens du bord — bien limités il est vrai — du maximum de surfaces utiles.

Aussi il y a lieu d'orienter certaines exploitations vers les cultures et les élevages qui réclament le moins de main-d'œuvre masculine, tout en maintenant les terres en bon état et en produisant le maximum de denrées utiles au ravitaillement du pays.

Faire des avoines et des orges dans lesquelles on sèmera des prairies artificielles (trèfle, luzerne ou sainfoin) c'est maintenir des terres propres, riches et produire des grains et des fourrages très demandés.

Faire des topinambours, c'est également maintenir des terres propres, sans traitement avec le minimum de sarclages tout en facilitant l'engraissement de porcs dont les débouchés sont largement assurés pendant la période de guerre.

Faire des volailles, c'est utiliser la main-d'œuvre féminine à la production de chair et d'œufs, que les restrictions apportées à la consommation de la viande de boucherie font demander de plus en plus.

Enfin l'élevage de veaux peut être réalisé avec succès pendant toute la belle saison et permettra de reconstituer le cheptel. Les veaux nés au printemps sont élevés au pré, les jeunes veaux broutent l'herbe tendre qui, après le lait, constitue leur meilleure nourriture. Les veaux tètent leur mère trois fois puis deux fois par jour, avant la tétée il suffit de traire trois, deux ou un quartier de la vache suivant qu'elle est forte, moyenne ou médiocre laitière afin que l'alimentation ne soit ni trop copieuse ni trop parcimonieuse.

Bien entendu dans les fermes moins démunies de personnel on s'attachera au développement de la production, non seulement des denrées énumérées ci-dessus, mais aussi du maïs, du haricot, et de la pomme de terre dans les sols qu'conviennent à cette culture.

Ainsi les « mobilisés à la terre » apporteront leur concours le plus efficace à une production agricole adaptée aux besoins et aux possibilités du temps de guerre.

Etiquetage des marchandises

Le jour de la foire de Souillac, les inspecteurs de la police mobile se sont rendus chez plusieurs commerçants pour vérifier si l'étiquetage des marchandises mises en vente était bien effectué.

Au cours de ce contrôle, il a été dressé plusieurs contraventions.

Bonne chasse

Dans la journée de mercredi 6 mars, M. Marest a tué un renard dans les bois du Roc-de-Castel, près du village de Lapeyre.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

CAHORS

PHILIPPE GAUBERT A BUCAREST

Chez les neutres la propagande allemande s'efforce de faire croire que la France a perdu cette valeur intellectuelle et artistique qui faisait d'elle un des guides de l'humanité, que c'est un peuple fini, à bout de course et qui a achevé son rôle dans le monde. Pour répondre par le fait à cette imbécile calomnie, le meilleur moyen est d'exporter ses œuvres, ses artistes, ses écrivains !

Il y a quinze jours Georges Duhamel et le savant Feissinger faisaient ensemble une tournée triomphale de conférences en Yougoslavie. Demain la Comédie Française va porter le répertoire français dans les capitales des Balkans. Nos grands chefs d'orchestre vont montrer au monde que, même dans le domaine musical, la France est toujours au premier rang.

Notre compatriote Philippe Gaubert était vendredi à Bucarest où, devant des salles archicombles, il dirigeait un concert de musique française. Et Philippe Gaubert fut longuement acclamé. La séance s'acheva devant un public debout saluant de longues ovations le représentant de l'art français qui venait de démontrer magnifiquement que notre pays n'a rien abdiqué. Et c'est aux cris de « Vive la France » que le public l'a accompagné jusqu'à son hôtel.

Aux applaudissements des Roumains vont se joindre les lointains bravos de ses amis cadurciens.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, sous la présidence de M. le docteur Calvet, premier adjoint au maire. Etaient présents : MM. Calvet, Salanié, Nicolaï, Gayet, Roux, Duthil, Triadou, Vidaillac, Couderc, Teil, Marmiesse, Lafage, Marcouly.

Par lettre en date du 10 janvier 1940, M. le Préfet du Lot a fait connaître que le Budget additionnel 1939 de la ville de Cahors ne pouvait être approuvé avec l'excédent de dépenses qu'il fait ressortir. Cet excédent s'élève à la somme de 187.030 fr. 62.

Le Conseil, appelé en conséquence à réduire le déficit, décide d'appliquer les crédits figurant audit budget aux « Restes à payer » de 1938, soit la somme de 187. 251 fr. 84.

Avis favorable est donné à la demande d'installation d'une porcherie à la Bouriette (près Bégous).

M. Manhiabal est désigné comme trésorier de l'œuvre de « la Goutte de lait ».

Le Conseil approuve la proposition relative à la nouvelle tarification du gaz, 1er mars 1940 — 28 février 1941.

Par suite de l'absence de M. Massabeau, vétérinaire municipal, mobilisé, la moitié de son traitement sera attribuée à M Miquel, vétérinaire municipal, chargé de son service.

Le Conseil vote les conclusions du rapport relatif à la liquidation de la pension de Mme Bach, veuve d'un employé municipal.

Une demande de bourse et fournitures scolaires de Galdemar au lycée Clément-Marot est votée en faveur de la jeune Deilhes.

Le Conseil vote une somme de 500 francs en faveur de la Finlande.

Une subvention de 100 francs est votée en faveur de l'Association de la lutte contre le cancer.

L'attribution de la subvention de 3.000 francs au Comité de vigilance et d'entr'aide est votée en faveur du Foyer du Soldat.

Une demande d'augmentation du tarif des employés des Pompes funèbres est votée.

M. le Maire fait connaître que, conformément à un vœu précédemment émis, le tirage d'une des tranches de la Loterie Nationale pourrait avoir lieu à Cahors, en août probablement. Mais plusieurs membres de l'Assemblée font observer que ce tirage comporte des dépenses très élevées à la charge de la ville, certainement. Il est décidé que des renseignements vont être demandés pour connaître exactement à combien peuvent s'élever ces dépenses.

La résiliation du bail pour l'affermage du service des eaux est acceptée.

Un seul chômeur est inscrit au fonds municipal de chômage, la suppression du fonds de chômage est décidée.

M. le Maire indique qu'à la suite de l'éboulement, rue du Château-du-Roi, de l'immeuble dont la façade est classée comme monument historique, les Beaux-Arts, propriétaires de la façade, accepteront de prendre à leur charge une partie des frais nécessités pour la remise en état de l'immeuble.

Les deux autres propriétaires de l'immeuble sont MM. Bras et Artigalas Celui-ci ne veut prendre aucune dépense à son compte.

Il faudra donc que très prochainement un expert soit désigné par le juge de paix pour étudier la situation. En attendant il faut assurer la sécurité publique et à cet effet M. le Maire fait connaître que la ville a fait procéder à l'installation d'un barrage. Il faut espérer qu'une solution prochaine interviendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 45.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Bergougnoux, employés à l'imprimerie du *Journal du Lot*, viennent d'être les heureux papa et maman d'une mignonne fillette qui a été prénommée Michèle. Nous sommes heureux d'adresser nos compliments au papa et tous nos vœux bien sincères de bonne santé à Mme Bergougnoux et au bébé.

Incendie

Un violent incendie a éclaté, vendredi matin, dans un immeuble à Mechmont.

Le sinistre prenant des proportions menaçantes, la Compagnie des sapeurs pompiers de Cahors fut alertée. A midi en effet, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 mars 1940

Naissances

Curt Monique, clinique, rue Wilson.
Deville Christiane, clinique, rue Wilson.
Tressen Geneviève, clinique, rue Wilson.
Marbot Xavier, clinique, rue Wilson.
Serres Anne, 22, boulevard Gambetta.
Cubaynes Michel, clinique, rue Wilson.
Labatut Bernadette, clinique, rue Wilson.
Bergougnoux Michèle, clinique, rue Wilson.

Mariage

Crabol Louis, plombier, et Espère Odette, ouvrière d'usine.

Décès

Descargues Pierre, S.P. 66 ans, rue Wilson.
Tréneules Odile, 2 jours, rue Wilson.
Bru Marie, veuve Bergon, S.P. 66 ans, à Dines.
Francès Henri, S.P., 80 ans, rue Wilson.
Dauriac Maria, veuve Buzenac, S.P., 79 ans, rue Wilson.
Soulié Lætitia, veuve Combes, S.P., 75 ans, rue Wilson.
Bourès Henri, employé S.N.C.F., 46 ans, rue Nationale.

EDEN

Samedi 9, dimanche 10 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.
Deux grands films au programme,

LE FAUVE

Grand film de cirque, et

LA BATARDE

Comédie dramatique avec Jeanne Boitel, Mady Berry, Pierre Larquey et Colette Borelli.

Service pharmaceutique

Le service des pharmacies sera assuré, le dimanche 10 mars et le lundi 11 mars jusqu'à midi, par la pharmacie HEILLES.

PALAIS DES FETES

Samedi 9 et dimanche 10 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h
Raimu dans

LE HÉROS DE LA MARNE

d'André Hugon. Il n'est pas un Français qui ne voudra voir ce film.

En complément : Simone Simon dans son premier film musical

YVETTE-YVETTE

Actualités mondiales de la semaine.

Les Sports

Au Bénéfice des Œuvres de Guerre

Dimanche, à 15 h. 30, Tulle contre Stade Cadurcien ; — à 13 h. 30, E.P.S. de Cahors conre E.P.S. de Rodez.

Voici l'équipe du Stade qui a été formée après l'entraînement de jeudi : arrière : Extréguil (C.A. Périgueux) ; 3/4 : Charvet (Stade), Meulet (International militaire), Bergougnoux (C.A. Brive XIII et XV, capitaine), Bordet (Stade) ; 1/2 o. : Heilhes (Stade) ; m. : Fabre (A.S. Béziers) ; 3e l. : Brunie (T.O.E.C.), Marty (T.O.E.C.), Terrières (Stade) ; 2e l. : Eausse (Stade), Albert (Stade) ; 1re l. : Ambert (International), Bonhomme (Stade), Tissier (Bordeaux E.C.).

L'équipe du Stade est en grande forme après sa victoire sur Castelsarrazin dimanche dernier et va faire son possible pour tenir en échec la grande équipe du C.S. Tulle (excellence). Tous les joueurs du Stade ont reçu l'ordre d'ouvrir sur la grande ligne de trois-quarts.

Tulle, qui a annoncé sa grande équipe au grand complet, pour ne pas essuyer un échec devant les joueurs du Stade, Tulle nous arrive avec des victoires sur Bort, Brive, Aurillac, Décazeville, Limoges, Périgueux, et a tenu en échec l'équipe 1re de l'A.S. Montferrand. C'est à un grand match que sont conviés tous les sportifs cadurciens. Dans l'équipe de Tulle nous trouvons 3 internationaux scolaires et 10 joueurs de l'équipe 1 de l'an passé.

Voici l'équipe du S.C. Tulle : Douffaud Villemaringue, Mognaud, Hurtz, Plantadis, Fabre, Chassaing, Teillet, Latrie, Ogande, Vacher, Périgaud, Valeix, Lachenaud, Roux.

Venez tous au Stade le dimanche 10 mars, pour applaudir la grande équipe d'excellence S.C. Tulle. Le plus grand match encore jamais vu à Cahors.

Prix des places : Tribunes : 6 fr. Pelouses : 4 fr. Scolaires : 2 fr. Militaires : 1 fr.

Championnat du Lot Association

Bleuets de Figeac I battent Stade Cadurcien I par 3 buts à 2. — Devant un public nombreux s'est déroulée la deuxième rencontre de ce championnat qui fut âprement disputée.

Match particulièrement difficile pour les deux équipes.

Chez les Bleuets la défense émergea et le goal fut le meilleur joueur des deux « onze »

Se signalèrent aussi le demi-centre et l'avant-centre.

Chez les Stadistes, les demis jouèrent comme à l'habitude, mais la ligne d'avants remaniée s'énerva et ne fit rien de bon en deuxième mi-temps. Quant à la défense, elle fut prise en défaut les trois fois, les arrières jouant trop avancés.

Classement du Championnat du Lot :

1er Racing de Figeac : 1 match nul 1 gagné : 5 points.

2e Bleuets de Figeac : 1 victoire, 1 défaite : 4 points.

3e Stade Cadurcien : 1 match nul, 1 défaite : 3 points.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Nécrologie. — Une brève communication nous annonce le décès, survenu le 7 mars, de notre excellent collaborateur et ami, M. Delaud, qui était, depuis de nombreuses années, le correspondant du *Journal du Lot* à Castelnau-Montratier. Et cette nouvelle inattendue nous attriste profondément.

Ce qu'était M. Delaud à Castelnau-Montratier, il est inutile de le dire. Il était entouré de l'estime et de la sympathie unanimes et ses concitoyens mesureront la place qu'il tenait dans la cité au vide que son absence y laissera.

Nous perdons en lui un ami qui donnait son cœur avec sa collaboration. Esprit cultivé et bon citoyen, cet homme excellent s'en va accompagné des regrets de tous parmi lesquels il n'en est pas de plus fervents que les nôtres.

Nous saluons avec émotion sa mémoire et nous prions sa famille de trouver ici l'expression de la part sincère que nous prenons à sa douleur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Ribeyrols, demeurant au Château-d'Eau, âgée de 65 ans.

La famille Ribeyrols ne compte à Figeac que des amis. Mme Ribeyrols, très aimable, très bonne, sera unanimement regrettée. Dans le long cortège qui l'accompagna à sa dernière demeure, on put constater la présence d'un très grand nombre de membres de l'enseignement public.

A MM. Ribeyrols, père et fils, à leur famille, nous faisons part de nos condoléances aussi vives que sincères.

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de M. Paul Marty, actuellement aux armées, avec Mlle Marguerite-Héloïse Labanhie, demeurant au faubourg du Pin, à Figeac ; de M. Kléber-Jean Faltrept, actuellement réserviste en Tunisie, avec Mlle Herminie-Germaine-Marie Gauzins, tous deux domiciliés à Figeac, avenue de Cahors.

Aux futurs époux nos sincères félicitations.

Tribunal de simple police. — A l'audience du 27 février, les condamnations suivantes ont été prononcées :

M. F., hôtelier à Figeac, pour défaut d'affichage des prix, 6 fr. ; François L..., pour défaut d'éclairage, 1 fr. ; S. E..., pour défaut de plaque, 3 fr. ; Antonin B..., pour défaut de rétroviseur, 3 fr. ; F. G..., pour défaut d'éclairage, 1 fr. ; Félicien H..., pour défaut d'éclairage, 1 fr. ; Adien Tche, pour vol de production agricole, 6 fr. ; Gacordo Cafarabille, défaut de contrat de travail, 2 fr. ; Elise F..., pour dépôt de fumier sur la voie publique (n'a pas comparu) ; Urbain M..., pour défaut de feu rouge (n'a pas comparu) ; Clément Q..., pour défaut d'éclairage, 1 fr. ; Gratiano Alvigo, pour défaut de plaque, 3 fr.

Assier

Mort du doyen de la commune. — Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Padirat, décédé à l'âge de 89 ans. Il était le doyen de notre commune où il ne comptait que des sympathies.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Espédaillac

Enseignement primaire. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Paulette Cancé, fille de notre sympathique maire, vient d'être nommée institutrice suppléante à Cardaillac.

Nous lui adressons nos plus amicales félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

La journée de vin chaud. — La collecte faite dimanche à Souillac pour l'œuvre du « vin chaud au soldat » a produit la somme de 1816 fr. 95.

A l'abattoir. — Dans le courant du mois de février, il a été abattu pour la consommation locale 5 bœufs, 43 veaux, 10 brebis, 36 agneaux, 43 porcs, soit 7.228 kilos de viande nette.

Martel

Médaille de la famille française. — Par décret du Président de la République, en date du 8 février 1940, le diplôme de la médaille de bronze de la famille française a été décerné aux familles ci-après : Mme Boisserie, née Coste Anna; Mme Bru, née Gary Renée ; Mme Castagné, née Gauchet Céline ; Mme Vigne, née Chabrié Françoise.

Nos félicitations à ces belles familles.

St-Céré

Le vin chaud du soldat. — Le produit de la collecte faite dimanche au profit de l'œuvre du vin chaud du soldat, a rapporté 2.122 fr.

Les noctambules malfaisants. — M. Frégeac, propriétaire de l'hôtel du Lot, avait placé auprès de son immeuble, en bordure de la rivière La Bave, un stock de 200 kilos de vieilles ferrailles pour remettre à la commission chargée de ramasser les vieux fers pour les besoins de la Défense Nationale. Dans la nuit de lundi, des noctambules ont jeté tout ce stock de fer dans la rivière.

M. Frégeac a porté plainte et il est à souhaiter que les auteurs de cet acte stupide et malfaisant soient pincés.

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 8 MARS (soir)

Sur le versant ouest des Vosges, une rencontre a eu lieu ce matin entre un détachement français et un détachement allemand et s'est terminée à notre avantage.

L'attitude de la Suède

Le journal suédois le « Social Demokraten » croit qu'il existe un intérêt prédominant pour tous les pays scandinaves à ce qu'une paix honorable puisse être conclue, une paix qui assure à la Finlande sa liberté et son indépendance complètes. Plus la guerre russo-finlandaise se prolonge, plus il est difficile pour la Suède, ainsi que pour la Scandinavie tout entière, de demeurer en dehors de cette lutte.

Le « Social Demokraten » conclut : « Une intervention des puissances occidentales pour le sauvetage de la Finlande peut mettre la Suède dans une situation qui ne nous permette plus aucun choix. »

Un navire italien est bombardé et incendié dans la mer du Nord par un avion allemand

Un navire est en feu au large de la côte est de l'Angleterre. Il s'agit du vaisseau italien « Amélia-Lauro », de 5.335 tonnes.

Le navire italien a été bombardé et incendié par un avion allemand.

Lorsque le bateau de sauvetage est parvenu sur les lieux du désastre, les membres de l'équipage de l' « Amélia-Lauro » avaient été transférés du navire à bord d'un autre vapeur.

Le vapeur allemand « Uruguay » de 5.800 tonnes s'est sabordé

D'après les renseignements arrivés aujourd'hui à l'Amirauté, le navire allemand « Uruguay », de 5.846 tonnes, s'est sabordé après avoir été arrêté par un bateau de guerre britannique, dans l'Atlantique Nord. L'équipage a été recueilli.

La R.A.F. effectue un raid au-dessus de la Pologne

On annonce officiellement que des appareils de la R.A.R. ont survolé la Pologne la nuit dernière.

Au cours d'un vol de reconnaissance, le plus long qui ait été effectué depuis la guerre, les avions britanniques ont survolé la Pologne occidentale et la ville de Posen.

Coups de main sur les Vosges

Les deux engagements de patrouilleurs qui se sont produits jeudi sur le versant alsacien des Vosges n'ont été que des escarmouches de portée strictement locale.

Dans un des cas, la patrouille française a eu un tué. Dans l'autre cas, le corps d'un soldat allemand est resté sur le terrain et le reste de la petite troupe allemande s'est replié en emportant quelques blessés.

Dans le courant de la nuit dernière, les Allemands ont déclanché un petit coup de main contre un poste français, dans la région de la Nied, où il y a quatre jours ils avaient attaqué un poste britannique. La tentative allemande, du reste menée avec peu de mordant, a été facilement dispersée par les feux des armes automatiques.

Vendredi 8 mars, ouverture d'une

POISSONNERIE

22, rue de la Préfecture, CAHORS

Arrivage quotidien de poissons frais coquillages, etc., au cours du jour

FOURNITURE AUX HOTELS ET RESTAURANTS

PETITES ANNONCES

Propriétaires-Viticulteurs du Lot offrez vos vins aux « CAVES CADURCIENNES », 5, rue de la Chantrerie, Cahors.

A vendre à Cahors, rue Brives, une **Maison de rapport** en très bon état, rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, au total onze pièces. J. Dellard. Cabinet Immobilier, 1, rue Mar.-Joffre.

Cabinet Immobilier

(21e année)

J. DELLARD

propriétaire. 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Voici la santé

Souffrez-vous de maux d'estomac, de constipation, de douleurs ou de rhumatismes ? Etes-vous affligé d'une maladie de la peau; eczéma, psoriasis, dartres, boutons, etc...

Faites-vous de l'anémie ?

C'est que votre sang a besoin d'être dépuré car tous ces maux ont pour cause le mauvais état de votre sang. Attaquez la maladie dans ses origines et non dans ses effets. Purifiez votre sang par l'usage de la Tisane des Chartreux de Durbon. Composée avec les sucs de plantes alpestres, aux vertus éprouvées, elle réalise intégralement la dépuration du sang, et chasse sans à-coup, mais à fond, toutes les causes de maladie.

Des milliers de personnes lui doivent la santé et nous adressent chaque jour les témoignages émouvants de leur reconnaissance.

Commencez dès aujourd'hui votre cure de Tisane des Chartreux de Durbon.

Tisane, le flacon .. 17 fr. - Baume, le pot.. 10,60
Pilules, l'étui..... 10 fr. - Dans les pharmacies.
Renseignements et attestations :
Laboratoires J. Berthier à Grenoble.

TISANE des CHARTREUX de DURBON

VENDRE ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS
COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

UNIQUEMENT DU COURTAGE

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente : Pharmacie GARNAL
97, Boulevard Gambetta

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 40

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— Vous croyez-vous capable de boutonner une blouse ? Je sonne depuis un quart d'heure sans qu'on me réponde. J'en pleurerais. Si vous ne pouvez pas m'aider, je dois renoncer à l'excursion. Ce disant, elle ouvrait la porte et restait sur le seuil. Nick vit son ange vêtue d'une belle robe en linon bleu et d'une blouse qui, évidemment se boutonnait dans le dos. Son visage rouge de contrariété, ses yeux bleus noyés de larmes à grand' peine retenues, elle était si jolie qu'aucun homme au monde n'eût pu l'approcher sans en être épris.

Du même coup, Nick prit conscience de sa responsabilité, s'il ne pouvait pas boutonner la blouse, Angèle avait dit qu'elle pleurerait, et il semblait qu'elle était prête à tenir sa parole. Il fallait que la blouse fût boutonnée en dépit du ciel et de l'enfer. Mais l'entreprise semblait difficile au malheureux.

Un peu tremblantes, ses mains se débattaient avec les boutons.

Une lueur de soleil vint montrer au jeune homme un joli morceau de satin qui avait l'orient d'une perle et une boucle de cheveux s'agita sur la nuque et caressa la petite oreille. Tout homme eût convenu que ce spectacle était troublant. Nick éprouvait qu'il l'était.

— Pouvez-vous y arriver ? demandait Angèle anxieuse.

— Certainement, j'y arriverai, dit-il, avec une assurance qu'il était loin d'éprouver. Faut-il commencer par le haut ?

— Certainement oui.

Il prit le plus délicatement possible le tissu et commença sa tâche.

Un éclat de rire l'arrêta.

— Oh ! vous me chatouillez !

— Pardonnez-moi ! Ça va aller tout droit maintenant promit-il à ce trop séduisant bourreau qui le mettait présentement à la torture.

— Elle doit penser qu'il y a un monde entre nous, se disait-il, et c'est vrai, mais avant que nous quittions la vallée de Yosemite, il faut que j'aie la force de lui dire mon amour, il vaut mieux oser une bonne fois et en finir, que de risquer de la perdre faute d'avoir osé !

Tout en monologuant en lui-même, il avait enfin achevé sa tâche ; il eut un cri de triomphe.

— C'est fini, et je suis plutôt content d'avoir réussi !

Elle le remercia légèrement, convaincue qu'elle lui avait demandé seulement un très petit service, et le pria d'aller l'attendre dans le vestibule pendant qu'elle mettrait son manteau et son chapeau.

Une minute plus tard, elle le rejoignit pour le déjeuner, et l'esprit libéré en ce qui la concernait, elle remarqua qu'il était vraiment bien en habit de cheval.

— Suis-je bien habillée malgré l'absence de Kate ? demanda-t-elle coquettement.

— Mieux que bien !

— Ce chapeau acheté à San-Francisco est très seyant, dit-elle, avec un regard vers la glace placée en face d'elle. Quant à vous... eh bien, je suis plutôt fière de mon compagnon de route. Etiez-vous habillé ainsi quand vous étiez au ranch Gaylor ?

Il rit

— Grand dieu non ! J'avais bien autre chose à faire qu'à m'occuper de mes vêtements !

— Avez-vous gardé ceux que vous portiez en ce temps-là ?

— Naturellement oui.

— Si j'accepte votre invitation d'aller visiter votre ranch vous les mettrez ?

— Certainement, si cela vous amuse, mais devant vous, j'aurai l'impression d'être un acteur jouant une comédie.

— Et cependant c'est à ce prix que vous aurez à payer ma visite au ranch, si toutefois vous y tenez ?

— En ce cas, la chose est entendue ; j'espère que les mites les auront épargnés !

Et tous deux, riant gaîment, se dirigèrent vers le restaurant.

Les autres excursionnistes, prêts à partir, les regardèrent un peu de travers, craignant qu'ils retardent le départ.

Mais, ni Angèle, ni son compagnon, n'étaient gourmands, un petit pain et un bol de lait vite avalés, ils vinrent rejoindre le gros de la troupe avant que les chevaux fussent avancés.

Les deux poneys, retenus par Nick, étaient tenus en mains par un jeune garçon, qui s'offrit à les guider ; Nick déclina l'offre.

Il laissa la caravane prendre les devants avant de mettre Angèle en selle, en sorte qu'ils restèrent un peu en arrière, dans une solitude relative, de plus en plus décidé à risquer aujourd'hui la déclaration de son amour.

Sans se douter de ses pensées, Angèle chevauchait à ses côtés, heureuse de vivre, admirant tout. Des hauteurs où ils avaient atteint, elle regardait les nuages qui rampaient à leurs pieds, et se plut à y voir l'image même de sa vie ; la mauvaise période était passée, elle dominait les nuages maintenant.

Elle était fatiguée, mais d'une fatigue saine et délicieuse quand ils arrivèrent au chalet de bois.

L'hôtelier les attendait sur le seuil.

— M. Hillard ? demanda-t-il.

Et comme celui-ci s'avançait.

— Il y a eu malentendu entre nous, Monsieur. Je vous ai téléphoné à Yosemite, mais vous étiez déjà parti.

— Et alors ?

— Vous m'avez demandé deux chambres, mais tout ce que je peux faire, c'est de vous donner une chambre pour deux. Il m'est impossible de faire mieux.

— Vous avez perdu l'esprit, je suppose ! dit Nick furieux ; j'ai télégraphié pour retenir une chambre pour Mme May, que voici, et une pour moi, M. Hillard... Je suis seulement son guide, ajouta-t-il, si profondément embarrassé pour la dignité d'Angèle qu'il perdait son habituelle maîtrise de soi.

— C'est le dernier coup, pensait-il, elle ne me pardonnera jamais !

Il n'osait pas la regarder jusqu'au moment où il l'entendit rire. Elle avait rougi elle aussi, mais elle cherchait à faire bon cœur à mauvaise fortune.

— Souvenez-vous de la buanderie à la Nouvelle-Orléans ? dit-elle. J'ai peur que ce soit encore pour vous ce soir, la buanderie ou autre réfrigérant.

Il se rasséréna en la voyant prendre ainsi la chose.

Mais l'hôtelier se remettait moins vite. Il espérait que Mme Hillard, non Mme May..., voudrait bien l'excuser. Il s'embrouillait dans les noms, ce qui ajoutait à sa confusion.

— Ma femme de chambre est-elle arrivée ? s'enquit charitablement Angèle pour le remettre d'aplomb.

— Une femme de chambre ? non, vraiment, Madame Hilliard... je veux dire Madame May...

— Et elle n'a pas envoyé de télégramme, coupa la jeune femme ?

— Peut-être Madame Hilliard... quand vous serez dans votre chambre vous en trouverez un.

La jeune femme riait encore des confusions du brave homme quand on lui apporta le message de Kate. Elle s'était blessée au bras en faisant une chute dans l'escalier, ce qui avait retardé son départ.

— Madame voudra-t-elle me dire maintenant ce que je dois dire à son mari, qui veut savoir à quelle heure Madame veut diner, demanda la femme de chambre de l'hôtel.

M. Hillard n'est pas mon mari, dit vivement Angèle.

Et comme la jeune soubrette ouvrait des yeux indignés :

— Nous sommes seulement des amis, ajouta-t-elle...

Et la jeune fille s'étant rassérénée, elle ajouta :

— Dites-lui, je vous prie, que je serai prête dans vingt minutes.

Nick employa cette attente à stimuler son courage.

— J'attendrai que nous soyons en forêt, se dit-il, mais arrivé là je parlerai, car tout vaux mieux que l'incertitude.

Pour la fin de l'excursion, il avait pu se procurer une voiture particulière avec un guide qui connaissait le pays, ses beautés et ses légendes, et la soirée s'annonçait superbe.

(*A suivre*).